

Instruments chirurgicaux à travers les emblèmes de métiers alsaciens et les archives d'Obernai (XVI^e-XVIII^e siècles) *

par Christine MULLER **

Les chirurgiens de plusieurs villes et bourgs d'Alsace ont fait l'objet d'études historiques détaillées (1) ; toutefois, des données précises sur leurs instruments restent rares. Le but du présent travail est de présenter quelques données originales concernant les instruments chirurgicaux utilisés par les chirurgiens-barbiers alsaciens à travers l'étude des emblèmes de métiers et à la lumière d'inventaires après décès inédits conservés aux archives de la ville d'Obernai (Bas-Rhin) ; enfin, sont évoquées des mentions inédites concernant deux barbiers originaires d'Obernai ayant exercé en Europe de l'Est.

Emblèmes de chirurgiens-barbiers en Alsace (XVI^e-XVIII^e siècles)

La coutume de faire figurer, sous une forme plus ou moins héraldique, l'emblème de métier du propriétaire (et/ou du constructeur) sur des maisons particulières est très répandue en Alsace. Ces emblèmes peuvent orner des clés d'arcades de portes cochères ou de portes piétonnes, des linteaux de fenêtres, des pierres de chaînage d'angle, des éléments de colombage, ou des girouettes ; on les retrouve également sur maints objets de la vie courante, sur des documents graphiques, des sceaux ou encore des vitraux.

Rares et pouvant souvent passer inaperçus, les emblèmes de chirurgiens-barbiers alsaciens restaient jusqu'alors presque totalement méconnus. De plus, ils sont parfois difficiles à interpréter, en particulier pour la "flamme", comme par exemple celui de Marlenheim daté de 1581, l'un des premiers décrits, mais analysé de manière inadaptée par E. Wickersheimer (2).

Nos recherches ont permis de recenser, jusqu'à présent, 35 emblèmes de chirurgiens-barbiers alsaciens (3). Six, parmi les plus caractéristiques d'entre eux, sont présentés ici :

- Soultz (1568) : emblème avec flamme à saignée et flamme à scarification croisées, instrument vertical non identifié se terminant par une forme en trèfle, rasoir et deux ventouses (Fig. 1).

- Marlenheim (1581) : emblème avec rasoir et flamme et initiales B.D. (date de 1660 ajoutée postérieurement) (Fig. 2).

- Sainte-Croix-en-Plaine (1587) : emblème avec deux flammes croisées et initiales M.B. (Fig. 3),

* Journées de Strasbourg, 17-19 juin 2011.

** Archives de la Ville d'Obernai, Mairie d'Obernai, 67210 Obernai.



Fig. 1 : Soultz (1568).

- Rosheim (1681) : emblème avec, dans le haut de l'écu, deux flammes placées sur une lancette avec étui, l'ensemble étant flanqué des initiales I.F., celles de Johannes Furst, chirurgien-barbier et bourgmestre ; au-dessous, un rasoir entr'ouvert, faisant au premier abord penser à une équerre, et une paire de ciseaux (Fig. 4),

- Rosheim (1733) : emblème avec une lancette dans son fourreau et lettres I.H. et C.F. correspondant probablement à Johannes Rieffel, chirurgien-barbier et bourgmestre, et à son épouse Catharina Fischer (Fig. 5),

- Wasselonne (1738) : emblème avec

rasoir et abaisse-langue ou spatule (Fig. 6).

Deux objets se retrouvent sur la plupart des emblèmes de chirurgiens-barbiers alsaciens. Outre le rasoir à lame repliable, les emblèmes présentent le plus souvent deux autres instruments, utilisés jadis pour faire les saignées : la lancette et surtout la "flamme", employée par les barbiers allemands.

Toutes les représentations sculptées du rasoir (*Schermessier*) à lame repliable lui conservent sa forme caractéristique. Le rasoir se distingue bien du bistouri qui peut également se présenter

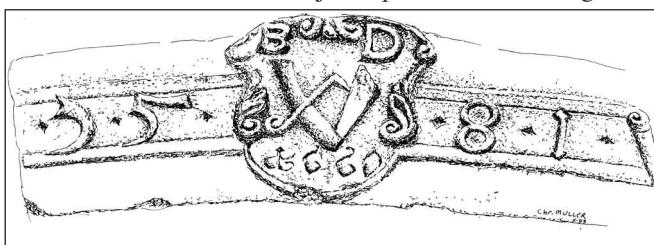


Fig. 2 : Marlenheim, 1581 (dessin de l'auteur).

avec une lame repliable et courbée, comme on peut le voir, par exemple chez Ambroise Paré (4).

Les barbiers ne se cantonnaient pas au maniement du rasoir. Parmi les petites interventions qui étaient de leur domaine, ils pratiquaient les saignées auxquelles on attribuait de nombreuses vertus. Ainsi qu'il est spécifié dans la formule du serment qu'ils étaient

amenés à prêter, les saignées figuraient bien parmi les activités des barbiers d'Obernai ; ce règlement les exhortait en fait à signaler discrètement au premier magistrat de la ville (*Stettmeister*) les personnes atteintes de lèpre qu'ils pourraient côtoyer dans le cadre des diffé-

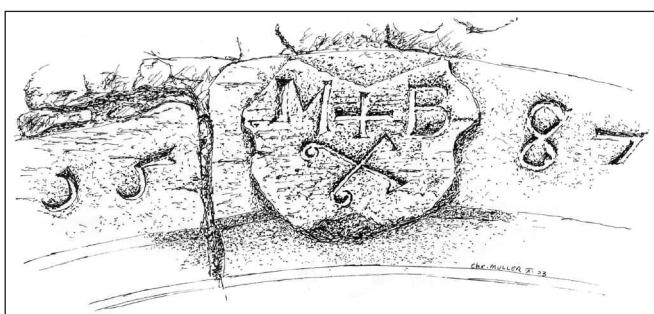


Fig. 3 : Sainte-Croix-en-Plaine, 1587 (dessin de l'auteur).

rentes interventions de leur ressort (BB 14 ; datant de 1459 ?). La même formule de serment s'appliquait aux baigneurs (*Bader*).

Pour pratiquer les saignées, les chirurgiens-barbiers pouvaient se servir, selon les régions, de deux instruments bien distincts : 1^o) d'une

lancette (*Lanzette*), lame acérée à deux tranchants, le plus souvent protégée par un fourreau ou “châsse... composée de deux petites lames d’écailles fort minces & polies...” (Fig. 7) ; ou 2^o) comme en Alsace, d'une flamme (*Lasseisen*, *Fliete*). À la fin du XVIII^e siècle encore, les chirurgiens-barbiers allemands se servaient le plus souvent de la flamme. Elle se compose d'une tige, munie perpendiculairement à une extrémité

Fig. 4 : Rosheim, 1681.

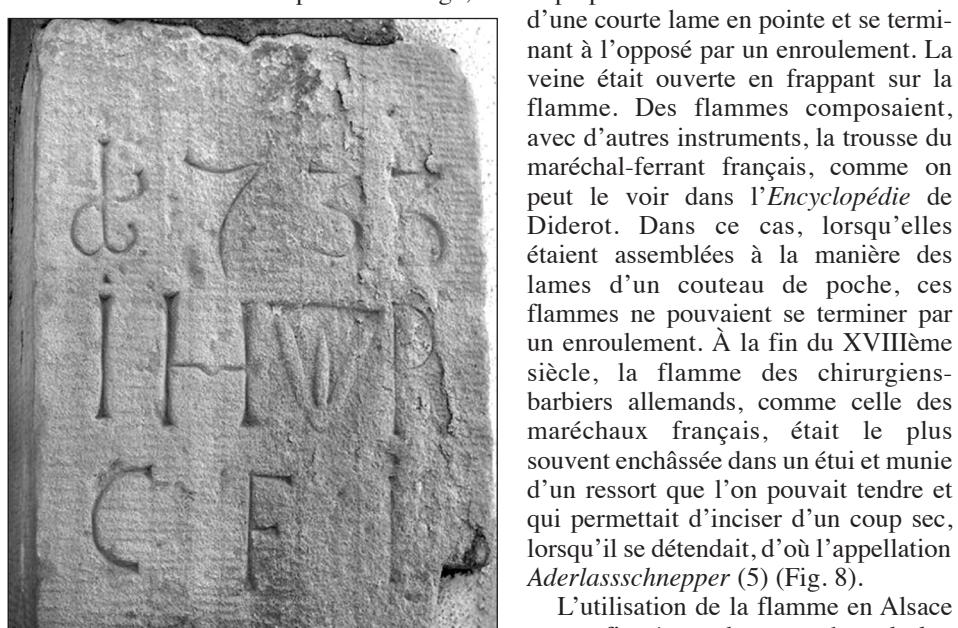


Fig. 5 : Rosheim, 1733.

d'une courte lame en pointe et se terminant à l'opposé par un enroulement. La veine était ouverte en frappant sur la flamme. Des flammes composaient, avec d'autres instruments, la trousse du maréchal-ferrant français, comme on peut le voir dans l'*Encyclopédie* de Diderot. Dans ce cas, lorsqu'elles étaient assemblées à la manière des lames d'un couteau de poche, ces flammes ne pouvaient se terminer par un enroulement. À la fin du XVIII^e siècle, la flamme des chirurgiens-barbiers allemands, comme celle des maréchaux français, était le plus souvent encaissée dans un étui et munie d'un ressort que l'on pouvait tendre et qui permettait d'inciser d'un coup sec, lorsqu'il se détendait, d'où l'appellation *Aderlassschneppe* (5) (Fig. 8).

L'utilisation de la flamme en Alsace est confirmée par le terme de *welsches lasseisen* (*welsch* = français) employé

par Daniel Martin dans son manuel de conversation franco-allemand, le *Parlement Nouveau*, dont la première édition a paru à Strasbourg en 1637, pour désigner la lancette (*lancet*), par opposition aux flammettes (*flieten*). Le client du barbier mis en scène par Martin dans son ouvrage se méfie en effet de ces dernières, et il en donne la raison : “... prenez une lancette [*welsches lasseisen*], car depuis que j’ay veu un bras tout bleu et jaune, je ne me fie plus aux flammettes [*flieten*], lesquelles percent quelques fois la veine

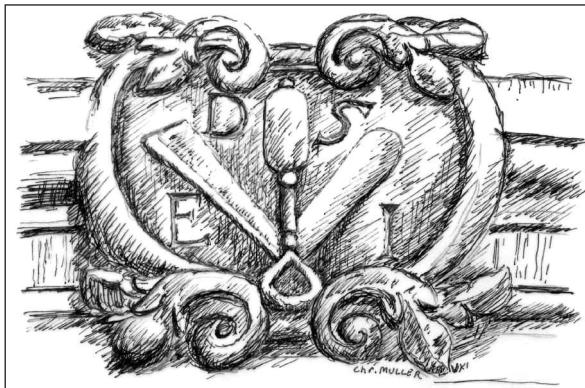


Fig. 6 : Wasselonne, 1738 (dessin de l'auteur).



Fig. 7 : Lancette (Lanzette) utilisée pour les saignées (Encyclopédie de Diderot).

de part en part, quand le barbier a la main trop pesante, et frappe trop fort...”. Et le barbier de répondre : “Vous n’avez que faire de craindre pour cela de mon costé ; je suis assuré de mon baston [stecken]. Toutefois je vous serviray à vostre gré”. Et dans le *Guidon allemand, Der Teutsche Wegweiser*, un ouvrage posthume paru en 1663, le barbier demande : “Voulez-vous que ie vous saigne avec la flammette. – Nenny, [répond le client] ie ne m’y fie pas. Prenez une lancette [nemmet ein lancette], si vous la savez manier. – Il me l’a bien fallu apprendre en trois ans que i’ay demeuré en France...”. Au XVII^e siècle, les almanachs strasbourgeois “portaient à certaines dates des doubles croix, ce qui signifiait qu’il fallait se faire saigner ces jours-là. On se rendait à cet effet chez le barbier dont la boutique était reconnaissable aux bandelettes [Lassbinden] qui pendaient à ses fenêtres” (6).

On se servait également d’une sorte de flamme à lame généralement arrondie, comme on peut la voir représentée par Johann Dryander en 1547 (7). Elle est alors appelée *schröpfeisen*, et sert pour la scarification au moment de la pose de ventouses, opération qui se pratiquait à l’étuve (bain chaud) où l’on se rendait dans l’espoir de se débarrasser de toutes sortes de petits maux : “...on se faisait verser une grande quantité d’eau chaude sur le corps, puis on se faisait appliquer sur la peau un certain nombre de petites ventouses de cuivre, larges comme un double [pièce de monnaie] et scarifier par les moucheuteures d’une flamme” (8). Dans les œuvres d’Ambroise Paré parues à Paris en 1585, sont représentés deux types de flammettes et une “lancette propre pour faire les scarifications” (9).

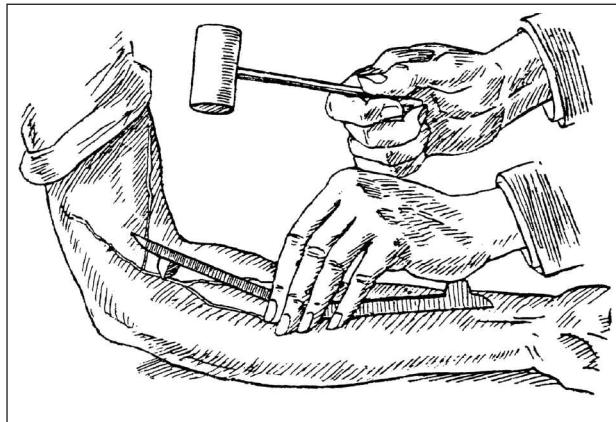


Fig. 8 : Saignée au moyen d'une “flamme” (Lasseisen, Fliete) (Der grosse Brockhaus..., Leipzig, 1930).

Parmi les attributs désignant peut-être le métier de baigneur, figure une sorte d'étrille, instrument utilisé pour les soins des chevaux que l'on retrouve sur des scènes de bain, notamment en 1514, dans la *Andechtig geistliche Badenfart* de Thomas Murner (1475-1537), originaire d'Obernai ; ce texte établissait un parallèle entre les étapes du bain (où le maître-baigneur est le Christ) et les soins portés au corps et ceux à porter à l'âme. Un tel instrument se trouve sur un fragment de pierre tombale, à côté de l'église d'Altenstadt.

Inventaire de succession du barbier Hans Artz de Molsheim (1597)

L'inventaire de la succession du barbier (*Palbierer*) Hans Artz, originaire de Molsheim, a été dressé en 1597, en présence notamment de Hans Artz, père du défunt et de Diebolt Artz, son frère, tous deux bourgeois de Molsheim, ainsi que de Lienhardt Schmid, le tuteur de sa veuve, Catharina (FF 49). La terminologie utilisée pour désigner le personnel soignant reste assez floue : Hans Artz pouvait ainsi être désigné par *scherer* (chirurgien-barbier) ou par *Palbierer* (barbier) selon les documents.

Hans Artz *der scherer* apparaît à plusieurs reprises dans divers documents. Il acquit le droit de bourgeoisie à Obernai en juin 1589. En 1593, une affaire au sujet d'un apprenti l'opposa à Jacob Künig, de Rosheim, et fut portée devant l'ensemble de la corporation des chirurgiens-barbiers et le magistrat lui délivrera l'attestation dont il avait besoin (BB 22, 577). Artz est également cité dans l'inventaire après décès du curé Gaudanus qu'il a soigné, en lui prescrivant notamment deux potions (*2 tränckh*) pour 10 schillings (FF 49). Quant à Jörg Eberlin qu'il a également traité, le salaire de chirurgien-barbier fut déduit de la somme qui lui restait due sur la succession.

L'inventaire de 1597 mentionne un certain nombre d'objets ayant trait à la profession de barbier et, en premier lieu, ce que l'on pourrait qualifier de "fauteuil de coiffeur" (*ein schersessel*). Il semble d'ailleurs que Hans Artz en ait possédé deux : l'inventaire en mentionne un autre, garni d'un coussin (*ein schershässel mitt eim kiuss[en]*). Un autre siège, sans doute recouvert de plaques d'étain, auquel était associé un petit meuble de rangement (*Kansterlin*), et servant à laver les cheveux en position assise ou agenouillée, fut repris par le père qui dédommagea la veuve (*ein zinener zwagstul mitt eim Kanst[er]lin daran ; gibt der Erb d[er] wittib[en] hinauss 1 #*). Un siège similaire est représenté sur une gravure de Jost Amman (10). Le terme de *Zwagen* peut être traduit par laver ; en yiddisch, *Tzwecker* désigne le coiffeur (voir par exemple la présentation du Musée Judéo-Alsacien de Bouxwiller). Le barbier que Daniel Martin met en scène dans son manuel de conversation franco-allemand (*Parlement nouveau...*) demande à son client : "Voulez-vous qu'on vous lave la teste avec de la lexive et une savonnette [*zwagen mit laug und einer seyffenkugel*]" et le client de répondre : "Nenny, parce que j'ai souvent ouy dire, qu'il faut souvent laver ses mains, rarement ses pieds, jamais sa teste. J'ay un peigne de fer à long manche que je chauffe modérément, et m'en peigne pour dégraissier mes cheveux" (11).

Les instruments chirurgicaux ne semblent pas être tous détaillés dans l'inventaire ; certains font l'objet d'un poste global, revenant au père (*Ahn etlich Instrumenten gibt der Erb d[er] wittib[en] hinauss 10 sch.*). Le reste est qualifié de *Vnueränd(er)t schergezeug* (qui ne devrait pas être partagé ?), et, plus loin, le mot *thailbahr* qui concernait l'un des "fauteuils de coiffeur" et les pierres à aiguiser, est rayé. Outre une douzaine d'instruments non détaillés (*zwelf Instrumenten zur wundt Artznei*), quelques objets relevant du métier de barbier sont décrits : treize bassins en laiton (pouvant servir notamment pour la saignée) (*dreyzehn Mössin böckh[en]*), cinq pots, également en laiton (*fünff mössin*

kannen) et une cuve à lessive, ou, en l'occurrence, plutôt un récipient pour laver les cheveux (?), toujours du même métal (*ein Mössiner zwagkässel*). Par ailleurs, dans la même rubrique, l'inventaire recense un petit mortier avec son pilon (*ein kleiner Mörselstein, mitt einem stössel*).

D'autres objets sont encore spécifiés : des rasoirs (*Etlich Schermess[er]*), des ciseaux pour couper les cheveux (*haarscheren*), de quoi pratiquer les saignées (*Lasszeiug*), une trousse de chirurgien (ou de quoi faire des bandages ?) (*bindzeiug*), etc. (*vnd anders zum handtwerckh gehörig*). Le mot *Bindzeug* ou *bindzeug* (= *apparatus chirurgicus portabilis*) correspond à une trousse de chirurgien (12) ; chez Daniel Martin, *bindbüchse*, est traduit par “par boüette aux ongue(n)s”, (en traduction littérale : *büchs zu den salben*) ; à noter que le mot a pris un autre sens dans l'allemand moderne (= matériel de pansement, bandage). L'équipement comprend en outre des flacons remplis d'eau distillée (ou de distillats) (*etlich gläss[er] mitt distelliert[em] wasss[er]*).

Artz laisse encore une scie à amputer (*ein beinsäg*) (13), cinq étuis à nécessaire de barbier (ou à rasoirs ?) (*Fünff scherfutter*), du matériel pour panser et bander (*ein bindfuttoer*) (14), deux boîtes à emplâtre (*Zwo Pflaster büchss[en]*), neuf boîtes en bois, huit pots en terre cuite et douze boîtes en étain (*Neün hützere büchss[en]*, *Acht Irdere büchss[en]*, *zwelff zinene büchssen*).

Artz affûtait lui-même ses instruments au moyen de trois pierres à huile et de deux autres pierres (*zwen hanndtstein vnd drej Öhlstein*). Il apparaît même en 1594, comme rémouleur, ce qui semble avoir été une pratique courante dans le métier (15) ; les chirurgiens-barbiers se devant d'avoir des instruments parfaitement aiguisés, ils passèrent maîtres dans l'art d'affûter. En 1585, l'ensemble des chirurgiens-barbiers d'Obernai avait obtenu du magistrat un arrêté interdisant la présence de rémouleurs étrangers à la ville (*Auf aller Scherer anrueffen, Ist Erkandt, das die frömbden scheren schlejffer nit sollen hie gelitten werden*) (BB 22, 118'). En 1606, le magistrat d'Obernai accorda aux chirurgiens-barbiers le droit d'exercer les fonctions de rémouleur, selon l'ancien usage (BB 23, fol. 417 v°) (16).

Hans Artz possédait une bibliothèque d'ouvrages spécialisés, comprenant (au moins) deux traités de Walter Ryff, deux herbiers, un ouvrage de Paracelse et douze manuscrits (*Walter Reijffen gross vnd ein klein Arnei [sic] buch, Zwei Krejtter büech[er], Paracelssi artznei buch, Zwelff geschribenen Arnei [sic] büch[er]*). Mentionnés dans la rubrique *Vorauss*, ces objets furent peut-être donnés au père.

Dans la partie consacrée aux dettes passives de la succession (*Schulden aussm Erbe*) figure une somme de 12 schillings, due à *M(eiste)r Balthasar dem Steinschneid(er) zu Strassburg*) ; il s'agit d'un chirurgien, spécialisé dans l'extraction de calculs de la vessie (opération de la taille ou lithotomie) ; Artz aurait-il eu besoin de ses services ?

Inventaire de succession du barbier Jacob Pflieger d'Obernai (c. 1608-1609)

Artz n'était pas le seul à exercer à Obernai à la fin du XVI^e siècle (17). Les documents mentionnent entre autres le barbier Jacob Pflieger. Au décès de sa femme, Apolonia Kunin (mère de trois enfants : Huna, Hans-Jacob et Diebolt), un inventaire fut dressé, sans doute en 1608 ou 1609, à la demande de Philipp Reichardt, barbier exerçant probablement à Strasbourg (FF 49). Un bon nombre d'objets ayant trait à l'exercice du métier de chirurgien-barbier (*Scheerzeug*) étaient la propriété de la femme de Jacob Pflieger. D'après son inventaire, deux vieux livres de médecine (*zwey Alti Artzneybicher*) estimés à 2 schillings, sont en la possession d'Apolonia Kunin (il est

souvent étonnant de noter le peu de valeur des livres mentionnés dans les inventaires). Deux boîtes (de barbier) en étain lui appartenant seront rachetées (à l'instar des livres) par Jacob Pflieger, au prix d'estimation de 5 schillings (*zwoh zinnene buchsen beede gewürdiget p[er] 5 sch.*).

L'inventaire d'Apolonia Kunin fournit une impressionnante liste d'instruments chirurgicaux, dont certains sont particulièrement instructifs sur le type d'interventions pratiquées par leur propriétaire : quatre plats de barbiers en laiton, estimés à 8 schillings pièce, parmi lesquels un plat échancre (?) (*vier Mössin Scheerbeckh[en] darunnd[er] ein schardtbeckh[en]*, *eins gewürdigt p[er] 8 sch. thuet 1 lb 12 sch.*), deux pots en laiton, à 8 schillings pièce (*zwoh Mössin kannen ein p[er] 8 sch. thuet 16 sch.*), trois pinces pour extraire les dents (daviers) et un instrument en forme de pied de biche (élévatoire) (*drey zaan zang[en] vnd ein geissfuss p[er] 1 sch. 6 pf.*), deux paires de ciseaux, dont une (de chirurgien ?) à chair (*zwoh scheeren darund[er] ein fleisch scheer beede p[er] 4 sch.*), un rasoir (*ein scheermesser p[er] 1 sch.*), un écarteur buccal (*ein Mundtstückh p[er] 2 sch.*), un extracteur en forme de pince (*ein Kernzang p[er] 2 sch.*), un instrument pour extraire les balles (*ein Kugelziehner p[er] 6 sch.*), un vieil étui à nécessaire de barbier (ou à rasoirs) (*ein Alt scheerfu^oter p[er] 3 sch.*), du matériel pour faire des pansements et des bandages (ou des ligatures) (*ein Alt bindt scheidel p[er] 1 sch. ; ein Alti bindtladt p[er] 2 sch.*) (sur de multiples représentations anciennes les barbiers portent les bandes pliées sous le bras), dix-sept boîtes en bois de différentes tailles (*17 hültzini[n] büchsen gross vnd klein p[er] 5 sch. 8 pf.*), deux vitrines pour y ranger les instruments (*zwey glösery kensterlin darein man der werckhzeig thuet p[er] 12 sch.*), et une scie à amputer avec une lame (*ein beinseeg sampt einer Plat[en] p[er] 1 lb.*). Tous ces instruments classiques sont connus par de multiples représentations de l'époque (18). Jacob Pflieger se rendra acquéreur du lot, un parent se portant garant pour lui.

Quelques objets relevés dans d'autres inventaires

Outre quelques boîtes à onguent ou de chirurgien-barbier en étain et en bois, un plat de barbier en laiton (*zin[n]ene Salb od[en] Scherbüchs, Mösse scherbeckhen*), deux grands miroirs de barbiers dans des cadres (*2 grosse Ingefassste scher Spiegel*), quatre boîtes à thériaque (*Vier kleine Tyriackhs büchslin*) et des ventouses, relevés dans les inventaires de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle dont la précision des descriptions est souvent étonnante, on relève une pièce d'orfèvrerie et un étain ayant vraisemblablement appartenu à des barbiers. Othilia Wollebin, femme de Peter Mopparter, membre du conseil de la Ville, possédait un gobelet en vermeil, d'un poids d'un marc (environ 234 grammes), décoré d'un emblème de barbier représentant un rasoir et une flamme et reposant sur trois pieds en forme de grenade (*ein bech[er] ohn ein Tekhel In vnd ausswendig vergült vnd einem Wapp[en] deruff ein Schermesser vnd ein Loss eisen, vnd vnd[en] am fuess 3 granats öppfel wigt 1 marckh*) (FF 50 a) (19). En 1614, est mentionnée une vieille saucière avec un emblème de barbier représentant un rasoir (*ein alts Sohss blettlin daruff ein schermesser*) (FF 52).

Notes sur deux barbiers originaires d'Obernai ayant exercé en Europe de l'Est

La trace de deux barbiers originaires d'Obernai ayant exercé leur métier en Europe de l'Est, peut-être au cours de leur tournée de compagnonnage, a pu être retrouvée. Sebald Korn, compagnon chirurgien-barbier (*Balwierer gesell*), apparenté au greffier Reichardt Reichardt (qui l'appelle "mon frère" : *meýn bruoder*), était devenu chirurgien militaire (*Veldtscherer*) dans l'armée du roi de Pologne, alors en guerre avec les Moscovites au

sujet de la Livonie. Sans nouvelles de lui, et comme Sebald Korn devait toucher un héritage, le greffier Reichardt se renseigne en 1583 chez Osias Sperlin, un strasbourgeois installé comme relieur à Koenigsberg (Kaliningrad) et à qui Korn avait confié ses effets, en tant que compatriote. Il semble que Sebald Korn soit bien mort en Europe de l'Est, car son nom disparaît des registres d'impôt et Catharina Reichardt hérita d'une partie de ses biens.

Johannes Baur, de Bernardswiller, fils de David et de Barbara Schniderin, devint barbier (*Leibbalbirer*) du prince Karl Eusebius de Liechtenstein-Nikolsburg (Mikulov en Moravie) (1611-1684). J. Baur écrivit en 1637 de Prague, pour demander un certificat de naissance et un contrat d'apprentissage (*Geburts Brief od[er] Mannrecht ; Lehr Brief*). En raison de la guerre (de Trente Ans), il ne pouvait se rendre à Obernai. Âgé d'environ 32 ans (baptisé le 20 février 1605), il avait appris le métier à Obernai chez Johann Heinrich Hein, Maître (*Meister*), durant trois ans, à partir de 1620, puis il avait travaillé un certain temps comme compagnon, avant de partir en tournée, environ neuf ans plus tôt, ayant terminé son apprentissage (BB 37).

NOTES

Les références entre parenthèses dans le texte correspondent aux cotes des documents cités conservés aux Archives de la Ville d'Obernai.

- (1) MIEG P. - Les médecins et chirurgiens du Vieux Mulhouse, *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 1953, 61, 65-126 ; BACHMEYER L. - Activités et institutions sanitaires à Saverne autrefois, *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne (Pays d'Alsace)*, 1976, III-IV, 2-7 ; DIDIER C. - Aperçu sur les médecins et chirurgiens à Colmar au XVIIIème siècle, dans *Médecine et assistance en Alsace XVIème-XXème siècle. Recherches sur l'histoire de la santé*, (ouvr. collectif, G. Livet et G. Schaff dir.), Strasbourg, 1976, p. 87-111 ; SCHLAEFLI L. - Chirurgiens, barbiers et baigneurs à Molsheim des origines à la Révolution, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et Environs*, 2001, 49-82 ; LE MINOR J.M. - Chirurgiens, barbiers, et baigneurs à Barr du XVIème au XVIIIème siècle, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 2004, 38, 109-136 ; HOLLENDER L.F., DURING-HOLLENDER E. - *Chirurgiens et chirurgie à Strasbourg*, Coprur, Strasbourg, 2000.
- (2) WICKERSHEIMER E. - Deux enseignes de barbier-chirurgien : Marlenheim 1581 et Wintzenheim (Bas-Rhin) 1582, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art, et d'Histoire*, 1953, 133, 153-158.
- (3) MULLER C. - Un emblème de barbier à Obernai, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 1993, 27, 73-76 ; MULLER C. - Emblèmes de chirurgiens-barbiers autour de Molsheim, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, 2003, 55-66 ; JÉRÔME C. - Les emblèmes de métiers d'autrefois à Wasselonne, *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne (Pays d'Alsace)*, 2003, cahier 205b ; MULLER C. - Encore un emblème de chirurgien-barbier à Rosheim, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, 2004, 82 ; MULLER C. - Notes sur deux inventaires de chirurgiens-barbiers à Obernai, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 2005, 39, 17-32.
- (4) PARÉ A. - *Les œuvres...*, Paris, 1585.
- (5) SPRENGEL P.N. - *Handwerke und Künste in Tabellen...*, Berlin, 1771 : zu den bekanntesten Instrumenten der deutschen Wundärzte muss man auch den Aderlassschnepper zählen. L'Encyclopédie de Diderot donne des descriptions très précises de plusieurs sortes de "flammes", dont celle à ressort et confirme les usages différents en France et en Allemagne.
- (6) NERLINGER C. - *Daniel Martin ou la vie à Strasbourg au commencement du XVIIème siècle*, Strasbourg, 1900 (établi d'après l'édition posthume de 1660).
- (7) DRYANDER J. - *Arzneispiegel*, Frankfurt am Main, 1547.

- (8) NERLINGER C., ouvr. cité.
- (9) PARÉ A., ouvr. cité.
- (10) Le barbier, *Der Balbierer*, par Jost Amman, Frankfurt am Main, 1568.
- (11) NERLINGER C., ouvr. cité.
- (12) GRIMM J. et W. - *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig, 1854-sv.
- (13) BRUNSCHWIG J. - *Buch der Cirurgia...*, Strasbourg, 1497, écrit à propos des instruments indispensables à la profession, que ce sont les fabricants de dés (en os) qui sont le mieux à même de fabriquer ces lames de scies.
- (14) *Bindfutter = ligamentum...* (= “bandage”), d’après GRIMM J. et W., ouvr. cité. D’après RYFF W. - *Die Gross Chirurgei...*, Francfort, 1545, un *bindfütterlin* est un étui contenant des instruments : *seind noch die gemeynen Instrumentlin des bindfütterlins vorhanden, deren ein iedes manigfaltige nutzbarkeit erzeugen mag...*
- (15) WEHRLI G.A. - *Die Bader, Barbiere und Wundärzte im alten Zürich*, *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1927, 30 (3), 3.
- (16) PISOT O. - Von Aussatz, Pest und Badern im alten Oberehnheim, *Elsassland*, 1928, 8, 150-153.
- (17) MULLER C. - Les anciens bains d’Obernai, *Annuaire de la Société d’Histoire et d’Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 1981, 15, 39-51.
- (18) RYFF W., ouvr. cité ; SCHULTES J. - *Wund-Artzneyisches Zeug-Hauss...*, Franckfurt, 1666 ; voir aussi GRIMM J. et W., ouvr. cité.
- (19) MULLER C. - Obernai au début du XVII^e siècle, le décor des intérieurs à la Renaissance, *Annuaire de la Société d’Histoire et d’Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 1996, 30, 79-112.

RÉSUMÉ

Cette étude présente quelques données originales concernant les instruments utilisés par les chirurgiens-barbiers alsaciens du XVI^e au XVIII^e siècle. Des emblèmes de métiers figurent fréquemment sur des maisons particulières en Alsace, et 35 emblèmes concernant des chirurgiens-barbiers ont pu être retrouvés ; six, particulièrement caractéristiques, sont analysés ici (Soulz 1568, Marlenheim 1581, Sainte-Croix-en-Plaine 1587, Rosheim 1681, Rosheim 1733, et Wasselonne 1738). Le rasoir (*Schermessier*), la lancette (*Lanzette*), et la “flamme” (*Lasseisen*, *Fliete*) sont les instruments les plus fréquemment représentés. Des inventaires après décès inédits apportent également des données instructives et en particulier ceux du barbier Hans Artz de Molsheim (1597) et du barbier Jacob Pflieger d’Obernai (c. 1608-1609). Enfin, sont évoquées des mentions inédites concernant deux barbiers originaires d’Obernai ayant exercé en Europe de l’Est (Sebald Korn autour de 1583, et Johannes Baur autour de 1637).

SUMMARY

This study presents some original data concerning the instruments used by Alsatian surgeons-barbers from the 16th to the 18th century. Emblems of professions frequently appear on private houses in Alsace, and 35 emblems of surgeons-barbers have been discovered ; six, particularly characteristic, are analysed here (Soulz 1568, Marlenheim 1581, Sainte-Croix-en-Plaine 1587, Rosheim 1681, Rosheim 1733, and Wasselonne 1738). The razor (*Schermessier*), the lancet (*Lanzette*), and the “flame” (*Lasseisen*, *Fliete*) are the most frequently represented instruments. Unpublished inventories after death also bring instructive data and in particular those of the barbers Hans Artz of Molsheim (1597) and Jacob Pflieger of Obernai (c. 1608-1609). At last, are evoked unpublished mentions concerning two barbers originating from Obernai who exercised in Eastern Europe (Sebald Korn around 1583, and Johannes Baur around 1637).

